

que d'avoir un numéro sur mon acte de mariage, ou encore, à titre de ministre du culte qui peut encore marier les gens, que d'avoir un numéro à cette fin. Ce genre de chose ne porte pas atteinte à la liberté ni la personnalité de l'individu.

D'autre part, s'il faut s'occuper d'histoires aussi compliquées que la tenue des registres requis pour fins d'impôt sur le revenu, d'assurance-chômage, de régime de pensions du Canada et ainsi de suite, il faut un système électronique. L'an dernier, des députés, dont j'étais, sont allés à Tunney's Pasture voir sur place comment fonctionnent les ordinateurs. J'ai été convaincu que, sans ces machines électroniques, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne pourrait trouver le personnel suffisant pour s'occuper de nos déclarations d'impôt sur le revenu, encore moins des dossiers du régime de pensions du Canada.

Une voix: Le gouvernement trop embrasse.

M. Knowles: Ma foi, si tel est le cas, voici un moyen de mieux étreindre. Il réalise peut-être de plus en plus de choses pour les Canadiens. Si ces réalisations s'imposent et qu'il faille y procéder d'une manière efficace, je pense qu'on doit recourir à des méthodes modernes.

A mon avis, une chose essentielle au Canada, c'est d'assurer la transférabilité des divers régimes d'assurances sociales. Il y a transférabilité entre le régime de pensions du Canada et la régie des rentes du Québec; d'autre part, il est entendu dans la loi sur l'assurance frais médicaux que le régime sera transférable d'une province à l'autre. Pour que cette transférabilité soit efficace, il faut assigner non pas deux, trois ou une demi-douzaine de numéros à nos citoyens, mais bien un seul. J'estime également que c'est un service à rendre à la population que de lui apprendre à obtenir des numéros. Les gens mettent bien du temps à faire ce qu'il faut ou à respecter les exigences de la loi. La loi sur le régime de pensions du Canada précise nettement qu'à moins de posséder un numéro de sécurité sociale, personne ne peut obtenir de prestations de retraite. Cela peut paraître rigoureux, mais si on ne tient pas d'écritures, comment pourrait-on verser des prestations?

La réclame prend soin de mentionner que seules les personnes d'au moins 18 ans révolus doivent se procurer un numéro d'assurance sociale, leur NAS pour employer l'expression du ministère du Revenu national. Les nouvelles règles gouvernementales n'exigent pas que les personnes de moins de 18 ans aient un NAS. L'assignation de ces numéros ne commence qu'à partir de cet âge.

[M. Knowles.]

• (9.40 p.m.)

M. Fairweather: Il ne la restreint pas aux plus de 18 ans.

M. Knowles: Il ne la rend pas obligatoire avant 18 ans. Déjà, selon la loi sur le régime de pensions du Canada, ceux dont le revenu annuel est de \$600 ou plus doivent en faire la demande. La mesure à l'étude ne va pas aussi loin; ici, seules les personnes dont le revenu est de \$1,000 pour une personne seule ou \$2,000 pour un couple marié doivent en faire la demande.

On a prétendu que c'était là un autre fardeau imposé aux Canadiens. Mais, monsieur le président, il faut dire aussi que s'il veut économiser, le gouvernement doit être pratique. Si, faute de système électronique, il nous faut confier la tâche à des comptables, il en coûtera bien davantage. C'est sûrement là du gros bon sens. A mon avis, une grande partie des propos entendus aujourd'hui et en d'autres occasions à ce sujet n'étaient que des paroles en l'air. Tout comme nous l'avons fait pour tous les autres numéros, nous devrions accepter sans mot dire un numéro pour notre impôt, pour le régime de pensions du Canada et pour notre assurance-chômage. Pourquoi ne pas avoir un numéro pour tous nos rapports avec le gouvernement fédéral et même les provinces, surtout dans les cas de transférabilité. Donc, monsieur le président, ce n'est pas grâce à mon imagination que ce numéro d'assurance sociale a été baptisé «SIN», mais puisqu'il en est maintenant ainsi, je ne trouve pas l'idée mauvaise.

M. Smallwood: Monsieur le président, j'aimerais répondre brièvement au député de Winnipeg-Nord-Centre, qui nous a fait une bonne pêche sur les numéros. Il a dit qu'il possède un numéro, tout comme le ministre. Il aimerait peut-être utiliser ce numéro pour se marier avec les libéraux et en finir. Après l'avoir écouté, je me sens plus qu'auparavant rebelle à ce numéro qui nous est imposé, car nous devons certainement prendre fait et cause pour la démocratie. Après l'avoir entendu, je suis plus convaincu qu'auparavant que la mesure n'est que du socialisme. Je suis étonné que les libéraux aient avalé cela. J'irai plus loin et affirmerai que c'est du communisme. Nous devrions nous réveiller et comprendre ce à quoi ces gens-là tentent de nous soumettre. Il est temps de veiller sur notre démocratie; autrement, nous allons nous endormir, et au réveil, nous nous apercevrons que nous avons sur les bras des individus qui